ORIENTATION POUR CEUX QUI NÉGLIGENT LE FAIT D'INTERROGER SUR LES AFFAIRES DE LEUR RELIGION

Publié par Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz. Publié dans Conseils & orientations

Orientation pour ceux qui négligent le fait d'interroger sur les affaires de leur religion
Cheikh Abdul'Aziz Ibn Abdillah Ibn Baz

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 0min 58

Question :
Qu'Allah soit bienfaisant envers vous noble Cheikh. Avez-vous une orientation pour ceux qui négligent le fait d'interroger sur les affaires de leur religion avant de les entreprendre, ô noble Cheikh ?

Réponse :

Oui, il est obligatoire au musulman de s'instruire dans sa religion, d'être clairvoyant et d'interroger les gens de science sur ce qui lui pose problème, car Allah a dit :

فَاسْأَلُوا أَهْلَ الذِّكْرِ إِنْ كُنْتُمْ لَا تَعْلَمُونَ

« Interrogez les gens du rappel si vous ne savez pas. »

Et il est rapporté que le Prophète (عليه الصلاة والسلام) a dit a des gens ayant délivré une fatwa sans science : **« Pourquoi n'ont-ils pas interrogé s'ils ne savaient pas ?! Certes le remède de l'ignorance est le questionnement. »**.

Ce qui est donc légiféré pour le croyant ainsi que la croyante est de s'instruire dans la religion et d'être clairvoyant, et cela en assistant aux assises de science, en interrogeant directement ou par téléphone, et en lisant les livres des gens de science s'il a de la science, afin d'avoir science et clairvoyance. Le Prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit : **« Celui à qui Allah veut du bien, il lui accorde la compréhension de la religion. »**.

S'instruire dans la religion, étudier et interroger les gens de science sont donc des choses importantes et obligatoires.

[Fin de la réponse de Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz, qu'Allah lui fasse miséricorde]

Traduit et publié par an-nassiha.com

Source : binbaz.org.sa/node/17141